

Quelle grille de lecture du discours argumentatif faciliterait la tâche de la rédaction du compte-rendu critique ?

Rabya Benradja*

Centre universitaire Abd Allah Morsli, Tipaza, Algérie.

rabya.benradja@yahoo.fr

Submission: 22/06/2019

Acceptation: 01/08/2019

Publication:31/12/2019

Résumé : L'objet de cet article porte sur la présentation d'une grille de lecture du discours argumentatif que nous avons élaborée pour aider les apprenants de 2^{ème} année secondaire lettres et langues étrangères (2^{ème} A. S L et LG désormais) à réaliser une tâche écrite prévue dans leur programme scolaire et qui porte sur le compte-rendu critique d'un discours argumentatif. Pour ce faire, nous présenterons d'abord les caractéristiques du discours argumentatif, la technique d'expression du compte-rendu critique et les grilles de lecture élaborées par A. Boissinot (1992), J. Dolz (1994), S. Chartrand (1994) et L. Ruiz de Zarobe (2008). Dans un deuxième temps, nous analyserons la grille de S Chartrand (1994) que nous avons analysée et nous détaillerons la grille de S montrons en quoi elle est inadaptée à l'activité du compte-rendu critique. Nous terminerons par la présentation d'une grille que nous avons élaborée et qui permet au scripteur de mener à bien la tâche de la technique d'expression.

Mots-clés : discours argumentatif - compte rendu critique - conduite langagière du lecteur du discours argumentatif - analyse de la grille de lecture

*Rabya Benradja, benradja@yahoo.fr

de S. Chartrand - objectifs de lecture visés durant le compte-rendu critique du discours argumentatif.

Which grid for reading the argumentative discourse would facilitate the task of writing the critical report?

Abstract: Through this article, we aim to determine the reading objectives that students in the third grade secondary school should reach during their study of the liturgical discourse. Note that this study took place during the writing of the report for this type of discourse. For this, we have studied the theory of the liturgical discourse, the technique of the report and the description of the reading goals for this type of discourse presented by four authors. Then we analyzed the targets set by S. Chartrand (1994). During this analysis, we find that the reading objectives described for the four books include S. Chartrand is not in line with the reporting technique. We have proposed goals that describe the behavior of the reader's reader to this type of discourse which note that the behavior is described as harmonic and report technique.

Keywords:

Argumentative discourse - critical review - language behavior of the argumentative discourse reader - analysis of the reading grid by S.Chartrand - reading objectives targeted during the critical account of argumentative discourse.

أي شبكة لقراءة الخطاب الجدلي ستسهل مهمة كتابة التقرير النقدي؟

المخلص:

يهدف موضوع المقال إلى تقديم شبكة لقراءة الخطاب الجدلي الذي قمنا بتطويره لمساعدة المتعلمين في السنة الثانية ثانوي على تنفيذ مهمة مكتوبة منصوص عليها في برنامج مدرستهم والتي تتعلق بالتقرير. انتقاد الخطاب الجدلي. للقيام بذلك، سنقدم أولاً خصائص الخطاب الجدلي ، ج. دولز (1992) وتقنية التعبير عن التقرير النقدي وشبكات القراءة التي طورها ا. بواسينو ، (2008). ، س. شارترند (1994) و ج. ل. دو زاروب (1994) في خطوة ثانية، سنفصل شبكة س. شارترند (1994) التي قمنا بتحليلها وسنوضح كيف أنها غير مناسبة لنشاط إعداد التقارير النقدية. سوف نختم بعرض شبكة طورناها والتي تسمح للكاتب بتنفيذ مهمة تقنية التعبير.

الكلمات المفتاح:

التقرير النقدي، الخطاب الجدلي، السلوك اللغوي لقارئ الخطاب الجدلي، أهداف القراءة التي تم الوصول إليها أثناء الحساب النقدي للخطاب الجدلي، تحليل شبكة القراءة ل س. شارترند

I - Introduction

L'étude présentée dans cet article porte sur l'activité du compte rendu critique et vise la mise au point d'un dispositif didactique proposé aux apprenants de 2^{ème} A. S L et LG pour l'enseignement/apprentissage du compte-rendu critique d'un discours argumentatif. Signalons que le compte rendu critique est une macro-compétence définitoire du profil de sortie des apprenants à la fin de ce niveau de la scolarité. Il s'agira ici de concevoir une grille de lecture décrivant les objectifs de lecture que les apprenants, à la fin de la lecture de ce type de discours, doivent atteindre afin de parvenir à produire un compte-rendu critique de ce type de discours.

I. 1. Définition du discours argumentatif

Nous présentons ici la définition que nous avons développée suite à la lecture de divers ouvrages portant sur le discours argumentatif, dont ceux de J.-M. Adam (1992, 1999, 2005 a, 2005 b et 2011) et de S. Chartrand (1994). Ce type de discours (discours argumentatif) est produit par un énonciateur dans le but de convaincre le co-énonciateur de la pertinence de son point de vue. Afin d'atteindre la visée argumentative, le sujet-argumentateur s'inscrit dans une démarche dialogique durant laquelle il présente des arguments prouvant au co-énonciateur la pertinence du point de vue défendue. Pour ce faire, il adopte des stratégies argumentatives (démonstration, concession, délibération, justification et réfutation) lui permettant d'atteindre l'objectif visé.

I. 2. Description de l'activité du compte-rendu critique

L'activité scripturale du compte-rendu critique englobe dans son déroulement la compréhension, la réduction d'un discours-source (quelle que soit sa typologie) et la reformulation des informations principales contenues dans ce discours (A. Solveig-Lepoire, 1999). Outre ces trois opérations mobilisées de manière concomitante, le compte-rendu critique fait appel à une autre opération langagière ayant pour but le positionnement favorable ou défavorable du lecteur (et scripteur du compte-rendu critique) par rapport au discours-source ; en l'occurrence, la critique. L'exécution de cette activité scripturale aboutit donc à la réalisation d'un acte de discours de type expressif (D. Vanderveken (1988) et C. Kerbrat-Orecchioni (2005)).

L'exécution de la visée expressive du compte-rendu critique du discours argumentatif implique que les destinataires soient informés de la position prise par le scripteur du compte-rendu critique en tant que lecteur de ce discours-source. La réalisation de l'acte de discours expressif exige que le scripteur du compte-rendu critique du discours argumentatif prenne en considération un plan de discours conventionnel. Selon A. Solveig Lepoire

(1999), C. Charnet & J. Robin-Nipi (1997) et Gh. Cotentin-Rey (1995), le plan conventionnel du compte-rendu critique est structuré par trois parties textuelles : (n° 01) l'introduction, (n° 02) l'énoncé informatif rendant-compte des informations essentielles issues du discours-source et (n° 03) la critique. L'introduction est un énoncé composé de propositions présentant l'énonciateur du discours argumentatif, les éléments paratextuels et la visée illocutoire du discours-source ((macro)acte de discours). Signalons que la visée illocutoire du discours argumentatif est convaincre le(s) destinataire(s) de la validité du point de vue défendu. Outre l'introduction, la partie textuelle n° 02 du compte-rendu critique du discours argumentatif-source est un énoncé informatif rendant-compte des (micro)actes de discours explicitant les stratégies argumentatives adoptées par l'énonciateur en vue de réaliser la visée argumentative à travers la présentation des arguments (informations essentielles du discours argumentatif) ; en les rapportant grâce à l'emploi des verbes introducteurs (verbes renvoyant aux micro actes du discours réalisé et explicitant les stratégies argumentatives adoptées). Pour mémoire, rendre compte c'est rapporter. Quant à la critique, elle est une partie commentative dans laquelle le scripteur du compte-rendu critique du discours argumentatif présente sa prise de position (favorable ou défavorable) par rapport au discours argumentatif-source.

I- 2. a. Lire un discours argumentatif : Description succincte de quelques grilles de lecture

Pour cerner les objectifs de lecture d'un discours argumentatif, de nombreuses grilles de lecture ont été proposées ; nous en citons quelques-unes dans le tableau suivant. Il s'agit des grilles d'A. Boissinot (1992), de J. Dolz (1994), de S. Chartrand (1994) et de L. Ruiz de Zarobe (2008).

Conduite langagière du lecteur d'un discours argumentatif
--

Grille de lecture d'A. Boissinot (1992)	Grille de lecture de J. Dolz (1994)	Grille de lecture de S. Chartrand (1994)	Grille de lecture de L. Ruiz de Zarobe (2008)
Repérer les indices d'énonciation (participants à l'énonciation du discours argumentatif, indices de la subjectivité)	Reconstruire la situation d'énonciation (participants et visée illocutoire)	Identifier les composants communicationnels (énonciateur, visée illocutoire, moment et lieu de l'énonciation et de la réception)	Repérer la structure argumentative (thèse, arguments et conclusion)
Identifier les indices d'organisation (thèse, arguments, progression thématique et connecteurs)	Identifier la position de l'auteur (thèse)	Repérer les composants prototypiques du discours argumentatif (thèse, arguments, conclusions partielles, contre-arguments et présupposés discursifs)	Identifier les différents participants à la situation d'énonciation du discours argumentatif
Repérer les indices lexicaux (éléments linguistiques explicitant la position de l'énonciateur)	Repérer les arguments et leur ordre	Identifier les stratégies argumentatives (réfutation, justification, démonstration et délibération)	Repérer les éléments linguistiques renvoyant à la position de l'auteur

	Identifier les concessions et les stratégies		
--	--	--	--

I- 2. b. Analyse de la grille de lecture S. Chartrand

Comme la dimension d'un article est nécessairement réduite, il n'est pas possible d'analyser les quatre grilles de lecture présentées. Nous nous limiterons donc à la grille de S. Chartrand (1994) car elle cible l'identification des stratégies argumentatives. Indiquons que la/les stratégie(s) argumentative(s) adoptée(s) dans le discours argumentatif sont suggérées dans la partie textuelle n° 02 du compte-rendu critique du discours argumentatif par des verbes introducteurs renvoyant aux (micros) actes de discours mettant en exergue la/les stratégie(s) argumentative(s) adoptée(s) et visant l'exécution du (macro)acte de discours du discours argumentatif. Pour mémoire, rendre-compte c'est rapporter. De l'observation du tableau ci-dessus, il ressort que la grille de lecture S. Chartrand cible trois objectifs de lecture :

- Identifier les composants communicationnels ;
- Repérer les composants prototypiques du discours argumentatif ;
- Identifier les stratégies argumentatives.

Par rapport aux autres grilles, nous notons par exemple que l'identification des éléments paratextuels et des mots clés du discours argumentatif n'est pas visée. Nous constatons également que :

- La reconstitution de la situation d'énonciation est ciblée par S. Chartrand (1994) qui considère que la reconstitution de la situation de discours générant le discours argumentatif lu est le premier objectif de lecture à réaliser lors de la lecture de ce type de discours. Corrélativement, elle intègre

l'identification de la visée illocutoire de ce type de discours lors de la reconstitution de la situation d'énonciation.

- L'identification de la thèse et des arguments est le deuxième objectif visé par S. Chartrand. Même si le repérage de la thèse et des arguments est un objectif à atteindre dans la grille, S. Chartrand estime que la réalisation de cet objectif est accompagnée par le repérage de d'autres éléments, en l'occurrence le repérage des contre-arguments et des présupposés discursifs.

- Elle estime que l'identification des stratégies argumentatives succède au repérage de la thèse et des arguments, lui-même précédé par l'identification de la visée illocutoire du discours lu.

- L'existence d'une succession logique entre les objectifs de lecture n° 01, 02 et 03 établie par S. Chartrand. En outre, nous constatons que le repérage renvoyant aux positions des participants à l'énonciation du discours argumentatif n'est pas visé par l'auteure dans la grille proposée. Pourtant, l'identification de ce lexique permet au lecteur de mieux cerner la position des participants à l'activité discursive à visée argumentative.

II- Compte rendu critique d'un discours argumentatif : Proposition d'une grille de lecture du discours argumentatif

Telle qu'elle a été analysée, la grille de lecture de S. Chartrand ne fera pas partie de notre dispositif didactique portant sur le compte-rendu critique du discours argumentatif.

Comme souligné plus haut, la réalisation de l'acte de langage expressif visé par le compte rendu critique du discours argumentatif impose au scripteur compte rendu critique (et lecteur de ce discours-source) de prendre en considération un plan de discours conventionnel structuré par une introduction, un énoncé informatif rendant-compte des informations issues du discours-source et la critique de ces informations (approbation ou rejet).

Le repérage des informations composant le discours du compte-rendu critique du discours argumentatif implique que la grille de lecture décrivant le comportement langagier du lecteur de ce type de discours (discours argumentatif) doive comprendre des objectifs de lecture permettant l'identification de ces informations.

J. Dolz (1994) suggère que les objectifs de lecture d'un discours (quel qu'en soit le type) peuvent être définis par la typologie du discours lu, l'enseignant ou le discours à produire à partir du discours lu. Parallèlement, M. Bianco (2015) et C. Golder & D. Gaonac'h (2015) estiment que les objectifs de lecture d'un discours sont définis en fonction de l'activité à réaliser à partir de ce discours. La position de quatre auteurs signifie que les objectifs de lecture ciblés dans une grille de lecture d'un discours argumentatif doivent prendre en considération la typologie argumentative du discours-source ainsi que l'organisation du discours à produire à partir de la lecture de ce type de discours, à savoir le compte rendu critique du discours argumentatif.

Donc, les objectifs fixés doivent avoir pour objet les éléments paratextuels, la situation d'énonciation ayant généré le discours argumentatif-source, la visée illocutoire du discours-source ((macro)acte de discours), les outils linguistiques explicitant la situation de discours, les informations essentielles, les stratégies argumentatives, les (micro)actes de discours et le lexique mettant en exergue la position des participants à l'activité discursive. En d'autres termes, les objectifs ciblés au cours de la lecture doivent permettre l'étude du discours argumentatif sur les plans paratextuel, énonciatif, structurel, lexical, pragmatique et évaluatif. Les six plans d'étude sont les six catégories organisatrices de notre grille de lecture proposée pour la lecture du discours argumentatif.

Nous considérons que la conduite langagière du lecteur du discours argumentatif doit être constituée des différentes opérations nécessaires à

l'exécution de l'activité du compte-rendu critique d'un discours argumentatif. En ce sens, elle doit permettre l'identification du discours argumentatif lu les éléments nécessaires à la rédaction du discours du compte-rendu critique du discours argumentatif par le lecteur de ce type de discours ; tels que le repérage des éléments paratextuels, la visée illocutoire du discours argumentatif, des arguments (informations essentielles), des stratégies argumentatives adoptées, des (micro)actes de discours.... Ainsi, la conduite langagière du lecteur de ce type de discours est explicitée dans la grille de lecture que nous proposons ci-dessous. Pour mémoire, notre grille de lecture s'inscrit dans le cadre d'un dispositif didactique visant l'enseignement/apprentissage du compte-rendu critique du discours argumentatif.

Nous représentons notre grille de lecture dans le tableau suivant :

Grille de lecture proposée pour la lecture du discours argumentatif
-Identifier les éléments paratextuels
-Identifier le thème
-Identifier les outils linguistiques renvoyant au thème
-Repérer les mots et expressions clés
-Identifier l'énonciateur
- Identifier les outils linguistiques renvoyant à l'énonciateur
-Identifier le(s) co-énonciateur(s)
-Identifier les outils linguistiques renvoyant au(x) co-énonciateur(s)
-Identifier la thèse
-Identifier l'énoncé renvoyant à la thèse
-Identifier les arguments
-Identifier les énoncés renvoyant aux arguments
-Identifier les introducteurs des arguments
-Identifier les exemples
-Identifier les outils linguistiques introduisant les exemples
-Identifier le rôle facultatif des exemples dans le discours argumentatif
-Identifier la conclusion
-Identifier l'énoncé renvoyant à la conclusion

- Identifier l'articulateur introduisant la conclusion
- Identifier le rapport logique exprimé par l'articulateur annonçant la conclusion
- Identifier le (macro)acte de discours lu
- Identifier le type du discours lu
- Identifier les informations saillantes de ce type discours (Informations assurant la réalisation de la (macro)acte du discours lu
- Identifier la/les stratégie(s) argumentative(s) employée(s) dans le discours lu
- Identifier les (micros) actes de discours mettant en exergue la/les stratégies argumentatives adoptées
- Rendre compte aux lecteurs de la/des stratégie(s) argumentative(s) employée(s) à l'aide d'un verbe d'opinion
- Se positionner favorablement ou défavorablement par rapport au discours argumentatif lu :
 - 1) Donner son opinion sur la thèse défendue par l'auteur ou sur la manière dont les arguments sont présentés dans le discours-source ;
 - 2) Etayer son point de vue par des arguments ;
 - 3) Au vu de la situation dans le pays du lecteur ou dans le monde, donner son point de vue sur la pertinence de la thèse de l'auteur du discours-source ;
 - 4) Etayer son point de vue par des arguments.

Nous pensons que la réalisation des différents objectifs de lecture visés dans le cadre de notre grille permettrait aux lecteurs de réaliser plus facilement l'activité du compte-rendu critique d'un discours argumentatif. Certes la compréhension est une opération nécessaire au déroulement de ce type d'activité scripturale mais son exécution ne peut garantir une exécution réussie de cette activité. Outre la compréhension, le scripteur est invité à effectuer d'autres opérations, à savoir la contraction du discours-source et la reformulation des informations essentielles.

III- Présentation des objectifs de lecture visés durant l'activité du compte rendu critique d'un discours argumentatif

Nous décrivons la conduite langagière du sujet-lecteur du discours argumentatif à travers la présentation des informations auxquelles ce sujet doit parvenir à la fin de l'observation et la lecture du discours-source.

III- 1. Présentation des objectifs de lecture visés durant le compte-rendu critique : cas du discours argumentatif

Les objectifs de lecture visés durant la lecture du discours argumentatif sont décrits ci-dessus. Pour ce faire, nous proposons l'étude du discours argumentatif « *Protéger le patrimoine* » (voir texte en annexe) qui est soumise à l'intention de nos informateurs (apprenants de 2^{ème} A. S L et LG).

Nous proposons maintenant une application concrète de notre grille de lecture conçue pour la compréhension d'un discours argumentatif qui se traduit par l'identification des éléments suivants :

- Les éléments paratextuels :

Le titre : Protéger le patrimoine

L'énonciateur : A. Benfodda

L'ouvrage dont le discours étudié est extrait : *Le courrier de SDH*, n° 02

Date de publication : Mars-Avril 2005

- Le thème :

La thématique du discours lu est la protection du patrimoine.

- Les éléments linguistiques renvoyant au thème :

Les éléments linguistiques renvoyant à la thématique étudiée sont « la sauvegarde et la valorisation du patrimoine », « une telle importance à ce sujet », « la sauvegarde des Bains Turcs ».

- Les mots et expressions clés :

L'Unesco, un mois, an, la sauvegarde, le patrimoine, dans tous les pays, pourquoi cette institution internationale, attache, une telle importance, à ce sujet, une première réponse, culturel, architectural, une composante essentielle, l'identité nationale, meilleur moyen, connaitre son pays

- L'énonciateur :

A.Benfodda est l'énonciateur du discours lu. Il est un membre de l'Association Santé Sidi El Houari. L'Association Santé Sidi El Houari a publié l'ouvrage dont le texte a été extrait.

- Les éléments linguistiques explicitant l'énonciateur :

L'énonciateur du discours, A. Benfodda, explicite sa présence dans ce discours par le pronom « nous » et l'adjectif possessif « notre ». Il se positionne en tant que membre de l'Association Santé Sidi El Houari qui milite pour la protection du patrimoine.

- Le(s) co-énonciateur(s) :

Les lecteurs sont les destinataires du discours étudié.

- Les éléments linguistiques renvoyant au(x) co-énonciateur(s)

Les co-énonciateurs sont désignés dans le discours lu par « on ». Ce pronom est employé dans une question dans laquelle les lecteurs se demandent pour quelles raisons l'Unesco accorde une telle importance à la protection du patrimoine (« L'Unesco a décrété qu'un mois par an - du 18 Avril au 18 Mai — sera consacré à la sauvegarde et la valorisation du

patrimoine, dans tous les pays. On peut se poser la question de savoir pourquoi cette institution internationale attache une telle importance à ce sujet »).

- La thèse :

Dans le discours étudié, la thèse est ainsi formulée : « Il est nécessaire de protéger le patrimoine ». Elle doit être inférée par les lecteurs.

- L'énoncé renvoyant à la thèse :

La thèse est à inférer du discours-source. Elle est annoncée de manière implicite dans le discours lu. Elle vient directement après l'énoncé dans lequel les lecteurs se demandent pourquoi la protection du patrimoine est importante (énoncé n° 01) et celui explicitant les arguments (énoncé n° 02) présentés ci-dessous. Il nous semble qu'A. Benfodda ne peut présenter les arguments justifiant l'importance du patrimoine qu'après que la thèse a été annoncée dans le discours lu. Effectivement, nous constatons qu'elle est énoncée de manière indirecte.

Pour situer l'emplacement implicite de la thèse, nous analysons le segment suivant extrait du discours lu et composé des deux énoncés (n° 01 et 02): « L'Unesco a décrété qu'un mois par an - du 18 Avril au 18 Mai - sera consacré à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, dans tous les pays. On peut se poser la question de savoir pourquoi cette institution internationale attache une telle importance à ce sujet (énoncé n° 01). **Une première réponse vient tout de suite à l'esprit** : le patrimoine, qu'il soit culturel ou architectural est une composante essentielle de l'identité nationale (énoncé n° 02) ». Comme annoncé, les lecteurs se posent la question de savoir pourquoi la protection du patrimoine est si importante au point que L'Unesco décrète qu'un mois soit consacré dans tous les pays du monde à la protection du patrimoine dans l'énoncé n° 01. L'énoncé n° 02 sert à présenter

les arguments justifiant l'importance de la protection du patrimoine. L'élément discursif introduisant les arguments est la proposition « une première réponse vient tout de suite à l'esprit » qui est mise en caractère gras dans l'énoncé n° 01 et parallèlement dans le segment analysé. L'auteur expose « la première raison justifiant l'importance de la protection du patrimoine », d'où peut-on inférer la nécessité de protéger le patrimoine.

- Les arguments :

Le sujet-argumentateur présente trois arguments pour convaincre les lecteurs de l'importance de la protection du patrimoine :

- 1) Le patrimoine est culturel et architectural.
- 2) Le patrimoine est une composante de l'identité nationale.
- 3) Il est le meilleur moyen de connaître son pays.

- Les énoncés renvoyant aux arguments :

Les énoncés renvoyant aux arguments sont : « le patrimoine qu'il soit culturel ou architectural est une composante de l'identité nationales » (arguments n° 01 et 02) et « n'est-ce pas le meilleur moyen de connaître son pays que de le découvrir à travers les édifices qui en ont marqué les différentes périodes ? » (argument n° 03).

- Les introducteurs des arguments :

Nous notons l'absence de l'emploi des introducteurs des arguments (d'abord, ensuite, de plus, enfin...) dans le discours étudié.

- Les exemples :

Les exemples employés par le sujet-argumentateur (A. Benfodda) servent à illustrer les trois arguments présentés. Ce sont les suivants : « Mais le patrimoine a trait également à la musique, au théâtre, à l'artisanat, à la

peinture, au livre... » (Exemples du premier argument) ; « Il est le lien qui cimente entre elles les différentes générations et qui fait ce que nous sommes aujourd'hui. Avec une culture, des traditions et des valeurs qui nous sont spécifiques, et qui nous distinguent des autres. Mais tout en reconnaissant le génie propre de chaque peuple, et son apport particulier à la civilisation humaine (exemples pour le deuxième argument).

- Les introducteurs d'exemples :

A titre indicatif, les introducteurs d'exemples sont tel(s) que, comme, par exemple. A. Benfodda n'a pas employé des introducteurs d'exemples pour illustrer les trois arguments présentés.

- Le rôle facultatif des exemples dans le discours lu :

Le rôle facultatif des exemples dans le discours argumentatif lu est marqué par l'élimination des éléments discursifs renvoyant aux exemples. Ce qui permet aux lecteurs de découvrir que les exemples sont des informations secondaires dans le discours lu.

- La conclusion :

Généralement, la conclusion se situe à la fin du discours argumentatif, c'est-à-dire après la présentation de la thèse et les arguments par l'énonciateur. Elle est annoncée dans le discours argumentatif par un articulateur exprimant la conséquence. Dans le texte étudié, nous constatons l'absence conclusion.

- Identifier l'énoncé renvoyant à la conclusion :

L'absence d'une conclusion dans le discours lu est à l'origine de l'inexistence de ce type d'énoncé dans ce discours.

- Identifier l'articulateur logique introduisant la conclusion :

Dans le discours lu, il n'y a pas d'articulateur logique introduisant la conclusion (« alors », « ainsi » et « donc ») car il n'y a pas de conclusion.

- Identifier le rapport logique exprimé par l'articulateur annonçant la conclusion

Comme nous avons noté l'absence de la conclusion et parallèlement de l'articulateur servant à l'introduire dans le discours lu, l'identification du rapport logique ne peut être atteinte. Signalons toutefois que, dans le discours argumentatif, le rapport logique exprimé par l'articulateur logique qui annonce la conclusion est généralement la conséquence.

- Le (macro)acte visé dans le discours lu :

Le (macro)acte de discours visé dans le discours lu est convaincre les lecteurs de l'importance de la protection du patrimoine.

- Les informations nécessaires à la réalisation du (macro)acte de discours visé dans le discours lu :

Les informations nécessaires à la réalisation de la visée argumentative du discours lu, à savoir convaincre les lecteurs de l'importance de la protection du patrimoine, sont les trois arguments présentés (le patrimoine est culturel et architectural, le patrimoine est une composante de l'identité nationale et il est le meilleur moyen pour connaître son pays).

- Les stratégies argumentatives adoptées par l'énonciateur pour exécuter le (macro)acte du discours visé :

L'énonciateur du discours lu recourt à la justification pour parvenir à convaincre les lecteurs de l'importance de la protection du patrimoine. L'emploi de ce type de stratégie argumentative s'opère par la démarche explicative dans laquelle le sujet-argumentateur s'inscrit pour atteindre la visée illocutoire du discours lu. La conviction des lecteurs de la nécessité de

protéger le patrimoine est réalisé par A. Benfodda par la présentation des raisons expliquant l'importance de patrimoine. Pour justifier l'importance du patrimoine, l'énonciateur recourt à deux définitions de type lexical (explication lexicale du mot à expliquer) et essentialiste (explication par les traits relevant de l'essence du mot à expliquer) (voir C. Plantin, 2016). La définition lexicale est mise en exergue par cet énoncé du discours lu « qu'il soit culturel ou architectural », alors que la définition essentialiste est explicitée par l'énoncé suivant « mais le patrimoine a trait également à la musique, au théâtre, à l'artisanat, à la peinture, au livre... ».

Dans le discours lu, l'usage de la justification par l'énonciateur a lieu après que les lecteurs se sont interrogés sur l'importance de la protection du patrimoine. La question posée explicite la méconnaissance des lecteurs des différentes formes du patrimoine. Ainsi, la conviction des lecteurs de la nécessité de protéger le patrimoine a pour corollaire l'explication du patrimoine. En d'autres termes, apporter une réponse à la question « Pourquoi est-il important de protéger le patrimoine ? » exige une explication : « Comment expliquer le patrimoine ? » Ce qui signifie que si les lecteurs connaissent les différents aspects du patrimoine dans une société, ils comprendront l'importance de sa protection. Dans le discours lu, la définition du patrimoine engendre la présentation des arguments justifiant la nécessité de le protéger. L'adoption de la stratégie argumentative de la justification tout au long du discours étudié doit parvenir à convaincre les lecteurs de la nécessité de protéger le patrimoine.

- Rendre compte aux lecteurs de la/des stratégie(s) argumentative(s) employées à l'aide d'un verbe d'opinion

Afin de rendre compte aux lecteurs de la stratégie argumentative de type justificatif utilisée par A. Benfodda, il est nécessaire de rapporter les différentes étapes structurant la démarche explicative adoptée par le sujet-argumentant

dans le discours lu. Comme annoncé, deux étapes organisent le processus justificatif suivi par l'énonciateur pour emporter la conviction des lecteurs sur l'importance du patrimoine : définition du patrimoine, qui est la culture et l'architecture d'un pays, et justification de l'importance du patrimoine par le fait qu'il est un constituant de l'identité nationale et de la représentation d'un pays.

- Identifier le type du discours lu :

Le discours lu est un discours argumentatif.

- Prendre position favorable ou défavorable par rapport au discours-source

1) Donner son opinion sur la thèse défendue par l'énonciateur ou sur la manière dont les arguments sont présentés dans le discours-source ;

2) étayer son point de vue par des arguments ;

3) au vu de la situation dans le pays du lecteur ou dans le monde, donner son point de vue sur la pertinence de la thèse défendue par l'énonciateur dans le discours-source ;

4) étayer son point de vue par des arguments.

- Compléter le discours lacunaire proposé afin de résumer le discours argumentatif lu :

L'exécution de cette activité permet de rappeler aux lecteurs les lois définissant l'activité du résumé (volume, respect du système énonciatif, ordre des informations du discours-source, reformulation, concision). Le rappel des règles régissant l'activité du résumé nous permettra d'opposer cette technique rédactionnelle à celle du compte-rendu critique. La distinction entre les deux techniques rédactionnelles s'inscrit dans le cadre d'une activité d'écriture. Parallèlement, nous concevons les deux activités dans le cadre d'un dispositif

didactique visant l'enseignement/apprentissage de l'activité du compte-rendu critique aux apprenants de troisième année secondaire lettres et langues étrangères. Pour mémoire, l'objectif du présent article est de présenter notre grille de lecture conçue dans le but de faciliter la réalisation de l'activité du compte-rendu critique par les apprenants de ce niveau scolaire.

Texte lacunaire proposé :

....., l'Unesco consacre un mois dans à la protection du patrimoine. On peut se demander pour quelles cette institution accorde une grandeà ce sujet. La première réponse est que le patrimoinede la culture ou de l'architecture d'un pays. Il est unde l'identité nationale. Il est également le meilleur moyen pourson pays.

IV- Conclusion

La grille que nous avons mise en place constitue une ébauche d'un travail qui doit être affiné à partir des observations recueillies lors des expérimentations que nous ferons ultérieurement et qui nous montreront quels aspects de la grille doivent être revus, soit en les reformulant, soit en les modifiant, soit en les supprimant, soit en ajoutant d'autres.

Bibliographie

Livres :

ADAM, JEAN-MICHEAL. (2011). La linguistique textuelle (3^{ème} édition), Paris, Armand Colin, p. 320.

-(2005 a). Les textes : Types et prototypes (4^{ème} édition), Paris, Armand Colin, p. 223.

-(2005 b). La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours, Paris, Armand Colin, p. 234.

- (1999). Linguistique textuelle : des genres de discours aux textes, Paris, Nathan, p. 208.
- (1992). Les textes : types et prototypes, Paris, Nathan, p. 223.
- (1990). Eléments de linguistique textuelle, Bruxelles-Liège, Mardaga, p. 265.
- ADAM, JEAN-MICHEAL. & BONHOMME, MARC. (2003). L'argumentation publicitaire, Paris, Nathan, p. 238.
- AMOSSY, RUTH. (2000). L'argumentation dans le discours, Paris, Nathan Université, p. 247.
- BIANCO, MARYSE. (2015). Du langage oral à la compréhension de l'écrit, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 308.
- GRIZE, JEAN-BLAISE. (1997). Logique et langage, Paris, Ophrys, p. 153.
- BOISSINOT, ALAIN. (1992). Les textes argumentatifs, CRDP de Toulouse, Bertrand-Lacoste, p. 175.
- CHARNET, CLAIRE & ROBIN-NIPI, JACQUELINE. (1997). Rédiger un résumé, un compte rendu, une synthèse, Paris, Hachette Livre, p. 95.
- COTENTIN-REY, GHISLAINE. (1995). Le résumé, le compte rendu, la synthèse, Paris, Edition CLE International, p. 159.
- GOLDER, CAROLINE & GAONAC'H, DANIEL. (2015). Lire et comprendre, Paris, Hachette livre, p. 216.
- KERBRAT-ORECCHIONI, CATHERINE. (2005). Les actes de langage dans le discours : Théories et fonctionnement, Paris, Armand Colin, p. 200.
- PLANTIN, CHRISTIAN. (2016). Dictionnaire de l'argumentation, Lyon, ENS Editions, p. 634.

REBOUL, ANNE&MOESCHLER, JACQUES. (1998). Pragmatique du discours : De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours, Paris, Armand Colin, p. 220.

VANDERVEKEN, DANIEL. (1988). Les actes de discours, Liège, Pierre Mardaga, p. 226.

Revue :

S. Chartrand, « Enseigner la compréhension et la production de textes argumentatifs écrits au secondaire », Revue Enjeux n° 33, Namur, 1994, pp. 35-47.

J. Dolz, « Ecrire des textes argumentatifs : un outil d'apprentissage de la lecture », Revue Lidil n° 10, Grenoble, 1994, pp. 103-119.

L. Ruiz de Zarobe, « La compréhension écrite du texte argumentatif en français langue étrangère », Revue Travaux de didactique du FLE n° 60, Montpellier, 2008, pp. 165-183.

A. SolveigLepoire, « Rédiger des comptes-rendus : Articulation du cognitif et du langagier », Revue Mélanges Crapel n° 24, Nancy, 1999, pp. 135-156.

Programme scolaire :

Commission nationale des programmes, Programmes de français de deuxième année secondaire lettres et philosophie/lettres et langues étrangères, Alger, Office national des publications scolaires, 2008, pp. 6-15.

Annexe

Protéger le patrimoine

L'Unesco a décrété qu'un mois par an- du 18 Avril au 18 Mai- sera consacré à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, dans tous les pays. On peut se poser la question de savoir pourquoi cette institution internationale attache une telle importance à ce sujet. Une première réponse vient tout de suite à

l'esprit : le patrimoine, qu'il soit culturel ou architectural est une composante essentielle de l'identité nationale. Il est le lien qui cimente entre elles les différentes générations, et qui fait ce que nous sommes aujourd'hui. Avec une culture, des traditions et des valeurs qui nous sont spécifiques, et qui nous distinguent des autres. Mais tout en reconnaissant le génie propre de chaque peuple, et son apport particulier à la civilisation humaine.

Parce que notre association s'est bâtie autour de la sauvegarde des Bains Turcs et de l'hôpital colonial, monuments qui datent respectivement du XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, nous sommes sensibles à toutes les actions qui tendent à bousculer l'indifférence coutumière vis-à-vis des vestiges historiques de notre ville d'Oran. Pas seulement durant ce mois du patrimoine, mais en permanence. Une véritable culture de protection de ces biens communs doit être initiée et soutenue. En direction de la jeunesse notamment, parce qu'un nouveau comportement est possible lorsque l'école et les associations qui agissent dans ce domaine pourront s'investir durablement. Et n'est-ce pas le meilleur moyen de connaître son paysque de le découvrir à travers les édifices qui ont marqué les différentes périodes de son histoire ? Mais le patrimoine a trait également à la musique, au théâtre, à l'artisanat, à la peinture, au livre... C'est dire tout l'intérêt qu'il devrait susciter ! »

A. BENFODDA, Le courrier de SDH, Mars-Avril 2005, n° 2